

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

IL VOLE A PLUS DE 80 ANS P.4

Fin du 16^{ème} forum de l'AGOA à Lomé :

Le signal d'une nouvelle forme de coopération économique avec les USA P.4

La saison des marches au Togo :

Le PNP marche ce samedi tandis que UNIR reporte sa manifestation et annonce sa prochaine rentrée politique

P3



Atchadam Tikpi, président du PNP

La journée du samedi 19 août s'annonçait très mouvementée à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur. Le parti UNIR et le PNP avaient prévu marcher ce samedi après CAP2015 qui a fait une démonstration de force le jeudi 03 août 2017 à travers une marche pour laquelle il n'a pas hésité à procéder à l'import-export pour remplir le terrain du bas fond du collège Saint-Joseph. Mais le parti UNIR qui, également projetait marcher samedi prochain, a préféré sursoir à sa manifestation après une réunion tenue hier au siège du parti afin d'éviter éventuellement un télescopage entre des militants du PNP et du parti UNIR...

Suite à la page 3

Libre circulation en Afrique :

Une délégation de l'Observatoire Ouest Africain des Migrations chez Faure Gnassingbé P.5



Le Président Faure Gnassingbé posant avec la délégation de l'OAM

Déjeuner de travail à l'intention du corps judiciaire du Togo:

La CNSS pour une gestion efficace de sa mission P.7



Mme Ingrid Awadé et le ministre Bawara

Réformes politiques :

La Commission de réflexion en tournée d'écoute P.3



Mme Awa Nana, Ptte de la Commission

Deuxième édition du " Gaala Novissi Berlin-Brandenburg " P.6



Un pari gagné

Première édition de Togo Business Networking :

La société DJAAGOU- A a fait parler d'elle

L'hôtel Palm Beach a servi de cadre samedi dernier à la première édition de la foire, " Togo Business Networking ". Cette première édition a été une rencontre " B to B " et de partage d'expériences entre les exposants et les visiteurs. Parmi les 25 exposants à cette foire, figure en bonne place la société DJaagou-A. Ce fut une occasion pour cette société installée aux Etats-Unis de présenter ses produits et ses prestations au public venu nombreux à cet effet.

Cette première édition, visait, selon ses promoteurs à



Des représentants de DJAAGOU-A au Togo

rassembler les professionnels togolais et ceux de la Diaspora dans le but de créer des synergies pouvant faciliter un partenariat gagnant-gagnant entre eux. Pour ce faire, la société Djaagou-A n'a pas manqué l'occasion de

présenter ses services et différentes présentations.

DJAAGOU-A de quoi s'agit-il ?

La société Djaagou-A est une société spécialisée dans l'importation et l'exportation des produits industriels et

technologiques basée aux Etats-Unis. Elle est une société de biens et services évoluant dans plusieurs domaines dont la mission principale est de faciliter la vie quotidienne des populations sur tous les plans.

Selon le représentant de la société Djaagou-A au Togo M. Kabine Abraham, elle est spécialisée dans l'achat et la vente de matériels informatiques neufs ou d'occasion, des produits cosmétiques et aussi des produits alimentaires. " Notre société intervient dans le domaine du transport en offrant des prestations dans le transport des personnes et dans la logistique des

marchandises ", a-t-il souligné. Il fait également fait savoir que leur structure est également spécialisée dans la location des véhicules haut de gamme et ceux modestes.

Enfin, M. Kabine Abraham a révélé que désormais l'entreprise Djaagou a pris sur elle de venir en aide aux gagnants des jeux de loterie Visa en accélérant le processus de leur départ. De même, la société met à la disposition de ceux qui désirent travailler avec elle un parc auto-moto.

Rappelons que la société Djaagou-A est une initiative d'un compatriote togolais vivant aux Etats-Unis.

Espoir

3ème édition de la foire à la femme organisée par GF2D :

L'esplanade du marché de Hédzranawoé choisi accueille l'événement

Le Groupe de Réflexion et d'Action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) organise du 22 au 24 août la troisième édition de la Foire à la femme. L'événement se tiendra sur l'esplanade du marché de Hédzranawoé à Lomé.

Cette initiative du GF2D vise à donner l'opportunité aux femmes de venir exposer leurs difficultés quotidiennes, afin que des conseils leur soient prodigués. Ces femmes seront écoutées par les juges, les avocats et les notaires qui travaillent en collaboration avec le GF2D.

Après écoute des femmes

en difficulté au cours de ces trois jours, il y aura des suivis pour un règlement à l'amiable entre la femme et la personne avec qui elle est en conflit (généralement, ce sont leurs maris ou la famille). Des séances de dépistages gratuits du VIH et du cancer du sein sont également au programme.

Au moment du suivi, les affaires qui dépasseront le ressort du GF2D sont renvoyées à la justice. Divers sujets comme l'autonomisation de la femme, l'accès des femmes à la terre, etc. seront débattus.

Pour rappel, le GF2D a pour objectif d'œuvrer pour l'émergence de femmes décideurs dans tous les domaines



Vue partielle des premières responsables du GF2D

de la vie nationale; de faire prendre conscience aux femmes en général de leurs droits en tant qu'êtres humains et de la nécessité d'en jouir, en particulier de leur droit de participer à la vie publique et politique ; de faire admettre aux

hommes et aux femmes, l'importance de l'intégration des femmes à la vie publique au plan national, régional et international ; et de promouvoir le bien-être de la femme togolaise, de l'enfant et de l'être humain en général, mais sur-

tout en milieu rural.

Afin d'atteindre les objectifs que le GF2D s'est assignés, le Centre de Recherche d'Information et de Formation pour la Femme (CRIFF) a été créé en 1994 et est chargé de la mise en œuvre des activités contenues dans les différents programmes quinquennaux de l'association.

Le GF2D installé au Togo depuis 1992, a commencé à mettre en œuvre des stratégies pour faire connaître les droits de la femme aux populations, notamment à travers la formation des parajuristes qui, aujourd'hui, sont répartis sur toute l'étendue du territoire national et regroupés en 33 réseaux préfectoraux. Elle est la plus vieille organisation togolaise qui milite pour les droits des femmes.

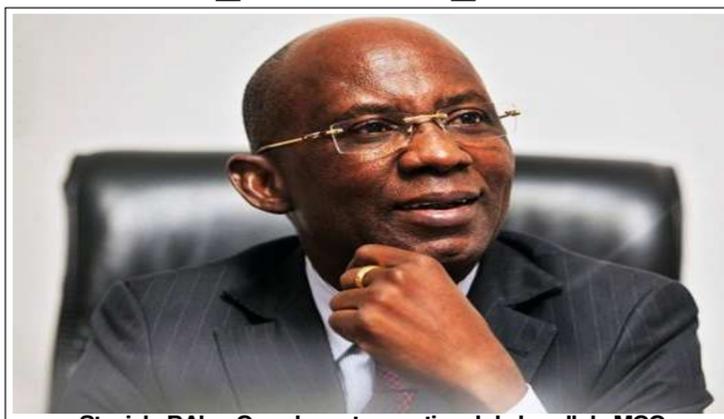
Carole AGHEY

Togo/ MCC : La mise en œuvre du programme THRESHOLD prévue pour début 2018

Depuis décembre 2015, le Togo a été sélectionné par le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour bénéficier du programme " THRESHOLD " qui est une assistance financière des USA, basée sur un processus d'éligibilité. Le démarrage de la mise en œuvre des deux projets inscrits à ce programme est prévu pour début 2018.

L'information est portée à la connaissance de la presse au cours d'une conférence organisée en marge des travaux du 16è forum de la loi AGOA qui a pris fin ce jeudi à Lomé.

La conférence a été conjointement animée par Stanislas BABA, Coordonnateur National de la Cellule Millennium Challenge Account (MCA-Togo) et Mme Grace MORGAN,



Stanislas BABA, Coordonnateur national de la cellule MCC

Directrice du Programme Threshold pour le Togo. Ils ont présenté les différentes étapes passées et à venir de la formulation du Programme Threshold, de même que les points saillants dudit programme à savoir : la poursuite de la modernisation du secteur des TIC au Togo et l'appui à la réforme foncière.

Le premier projet comprend quatre axes notamment l'appui à la création d'une autorité de régulation efficace et indépendante, à la mise en place du fonds de Service Universel, à l'amélioration de la compétitivité sur le marché des TIC et aux politiques d'utilisation de ces technologies.

Le second projet concernera

un appui à l'élaboration des textes d'application du nouveau code foncier et l'établissement des sites pilotes dans chaque région. L'objectif est d'accélérer la productivité agricole dans le pays.

Selon les informations données, l'examen et l'approbation du programme Seuil (Threshold) par le Conseil d'Administration du MCC, de même que la négociation et la signature de ce programme entre le Gouvernement du Togo et le MCC, devront s'effectuer avant fin 2017.

Le montant qui sera alloué à ces deux projets serait supérieur à 30 millions de dollars américain sur une période de 04 ans, selon certaines indications.

Source : lavoixdelanation.inof

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.
Pierre AGBANDA

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

La saison des marches au Togo :

Le PNP marche ce samedi tandis que UNIR reporte sa manifestation et annonce sa prochaine rentrée politique

La journée de samedi 19 août s'annonçait très mouvementée à Lomé et dans certaines villes de l'intérieur. Le parti UNIR et le PNP avaient prévu marcher ce samedi après CAP2015 qui a fait une démonstration de force le jeudi 03 août 2017 à travers une marche pour laquelle il n'a pas hésité à procéder à l'import-export pour remplir le terrain du bas fond du collège Saint-Joseph. Mais le parti UNIR qui également projetait marcher samedi prochain, a préféré sursoir à sa manifestation après une réunion tenue hier au siège du parti afin d'éviter éventuellement un télescopage entre des militants du PNP et du parti UNIR.

La sagesse a pris le pas et le bureau exécutif a décidé de reporter sa manifestation à une date ultérieure. Le parti UNIR voulait mobiliser ses



Atchadam Tikpi, président du PNP

militants pour soutenir la politique du Chef de l'Etat mais a préféré sursoir pour ce samedi et le reprogrammer sur une autre date. Pour l'heure, priorité est donnée aux préparatifs de la rentrée politique prochaine du parti.

Quant au parti National Panafricain qui fait le buzz, après son meeting à Sokodé et à Lomé, il veut montrer encore une fois ses muscles à travers des marches synchronisées dans cinq villes du Togo, notamment Kara, Bafilo, Sokodé, Anié, Lomé et dans quelques capitales européennes.

Le président de ce parti Tikpi Atchadam qui était un illustre inconnu il y a quelques années encore, fait parler de lui ces derniers temps. Les militants du PNP que certains assimilent aux musulmans toujours identifiables par leur habillement lors des meetings, veulent prouver au CAP2015 que le peuple est beaucoup plus mobilisé à leur côté qu'il ne le pense. Seulement l'on se demande pourquoi c'est seulement dans ces cinq villes et non sur toute l'étendue du territoire précédemment annoncé où sont prévues les

manifestations. L'on croyait que le président du PNP voulait défier ces amis de l'opposition surtout le CAP2015 au motif que son parti a la capacité de mobilisation sur toute l'étendue du territoire et non à Lomé seulement comme ce fut le cas de la marche du jeudi 03 août. Certains observateurs pensent que le PNP a choisi ces cinq villes en raison de leur forte concentration de musulmans et sur lesquelles il peut compter pour mobiliser une grande foule.

En clair, Tikpi Atchadam compte sur ses coreligionnaires pour asseoir son parti. Ces mêmes observateurs pensent aussi que le choix de l'Allemagne pour la marche de la diaspora ce samedi n'est pas fortuit.

Selon certaines sources, il y a une grande mobilisation des Cotoncolis d'obédience musulmane sur les réseaux sociaux pour la marche de samedi à Berlin. Des cotisations et autres dons sont

effectués pour la manifestation du samedi car il est prévu la location des bus pour transporter les militants du PNP de certaines villes d'Allemagne vers Berlin.

Cette particularité du Parti National Panafricain qui surfe sur la religion musulmane suscite des critiques quand à la provenance des financements du parti. Sur des réseaux sociaux circulent des informations selon lesquelles Tikpi Atchadam recevrait des fonds de certaines organisations musulmanes des pays du Golfe et du Proche Orient dont le Hezbollah du Liban. Ces informations sont elles crédibles?

Le président du PNP dément ces allégations mais n'indiquent non plus les sources de ces moyens financiers pour ces meetings et les marches prévues dans les cinq localités.

Ce qui est évident c'est que le PNP s'affirme sur l'échiquier politique, lui qui peinait il y encore quelques années à mobiliser. L'on se souvient de la participation du PNP à des actions de certains groupuscules tel que le front "Tsoboé" avec Claude Améganvi dont les appels à des manifestations n'intéressaient plus personne. Mais aujourd'hui le PNP revient en force à travers son meeting à Sokodé et à Lomé plus précisément à Agoé Zongo.

Il va sans dire qu'après le report de la manifestation du parti UNIR ce samedi, le PNP a la voie libre pour s'affirmer et démontrer au CAP2015 sans procéder à l'import-export comme l'on fait Jean-Pierre Fabre et ses amis le 03 août dernier mais plutôt mobiliser leurs militants dans ces localités. Après le CAP2015 dans la rue le 03 août dernier, ce sera le tour du PNP ce samedi et après, celui du parti UNIR qui s'annonce également sans oublier le groupe des six partis qui, apparemment, hésite encore à sortir ses muscles. Comme quoi le mois d'août aura été un mois des marches au Togo en 2017.

Aliziou Dominique

Réformes politiques :

La Commission de réflexion en tournée d'écoute

La Commission de réflexion sur les réformes politiques a entamé depuis le 31 juillet dernier une tournée nationale à la rencontre des populations. Après Kpendjal, Kpendjal-Ouest, Tône, Cinkassé, Tandjouré et Oti, la Commission présidée par Mme Awa Nana Daboya a mis le cap début août sur Kara dans la Kozah avec un objectif : prendre langue avec les populations locales sur différents sujets.

Ces consultations populaires qui vont s'achever à la fin de ce mois d'août, visent à recueillir les avis et suggestions des populations qui serviront à nourrir la réflexion pour des propositions de réformes devant refléter les réalités nationales et répondant aux aspirations du peuple togolais.

Ce déplacement de la Commission vers les populations a pour objectif, selon Essohanam Batchana, membre de la commission, de convier celles-ci à une large discussion et des échanges en vue de recueillir leurs avis et suggestions sur les réfor-



Une vue des populations de la préfecture de Tone lors des échanges avec la Commission des réformes... ..présidée par Awa Nana



mes à envisager. " En faisant cette mission auprès du peuple, notre intention est d'informer les populations de l'intérieur sur la mission de la Commission, recueillir leurs avis et suggestions sur les réformes en tenant compte de leurs aspirations, pour que nous puissions proposer des réformes qui tiennent compte des réalités et aspirations profondes des populations ", a-t-il expliqué.

Et partout où la Commission est passée, les interventions se recoupaient. Pendant que certaines mettaient l'accent sur les réformes au niveau de l'emploi des jeunes et demandaient un système de quota lors des

concours d'entrée dans la fonction publique, d'autres se focalisaient sur le dysfonctionnement du système éducatif national qui est en déphasage avec la demande sur le marché de l'emploi, invitant de ce fait l'Etat à procéder aux réformes dans le secteur.

Les agriculteurs dans la préfecture de Mô ont, eux aussi, lancé une requête de réforme de leur secteur qui devrait les aider à trouver des débouchés hors du pays. " Le gouvernement doit mener aussi des réformes dans le domaine de l'agriculture surtout au niveau des prix de l'engrais qui est trop cher par rapport à ceux prati-

qués dans les pays voisins, notamment au Ghana ", a indiqué un producteur de céréales.

L'autre sujet de taille abordé par les populations est la sempiternelle question des réformes institutionnelles et constitutionnelles. Les intervenants ont souhaité une limitation du mandat présidentiel et la mise en place d'une CENI technique chargée des élections. Au sujet du mode de scrutin, la majorité des Togolais rencontrés penche pour un scrutin uninominal à deux tours. " Concernant les réformes institutionnelles et constitutionnelles, moi je veux

Suite à la page 4

Fin du 16^e forum de l'AGOA à Lomé:

Le signal d'une nouvelle forme de coopération économique avec les USA

C'est sur une note de satisfaction que les rideaux sont tombés, jeudi dernier, sur le 16^e forum sur la Loi sur la croissance et les Opportunités en Afrique, en Anglais Africa Growth and Opportunity Act (AGOA). Les 1000 délégués venus des États-Unis et des 38 pays d'Afrique subsaharienne éligibles au programme AGOA, repartent satisfaits après des échanges fructueux avec leur partenaire privilégié, les États-Unis. Ils ont désormais un accès préférentiel au marché américain impliquant plus de 6.500 produits d'exportation. Les regards sont dorénavant tournés vers une ville américaine en 2018 et en Côte d'Ivoire en 2019, pour respectivement les 17^e et 18^e éditions de l'AGOA.

L'édition 2017 du forum de l'AGOA placée sous le thème " Les États-Unis et l'Afrique : Partenariat pour la prospérité à travers le commerce ", a été une occasion pour les opérateurs économiques (que ce soit du secteur public, du secteur privé ou de la société civile), " d'échanger et d'apporter des contributions à l'amélioration des échanges commerciaux entre les États-Unis d'Amérique et les pays de l'Afrique subsaharienne ". Entre les discours politiques, les sessions de discussions et panels animés par des experts africains et américains, consacrés au commerce, à l'agriculture, aux nouvelles technologies, à la logistique, aux infrastructures, aux



Une vue de l'assistance lors de la cérémonie de clôture du forum

ressources financières, à l'intégration régionale, aux politiques et réformes commerciales..., les 1000 délégués ont exploré les voies et moyens pouvant permettre aux pays éligibles de maximiser les avantages de l'AGOA dans un paysage en rapide évolution économique.

A l'issue des travaux, la ministre togolaise du Commerce, Mme Bernadette Legzim-Balouki, a expliqué que " les résultats auxquels nous sommes parvenus nous permettent d'affirmer sans tromper que le Forum AGOA de Lomé a tenu toutes ses promesses ". Ce sentiment est également partagé par la présidente du Comité d'organisation, Mme Dédé Ahoéfa Ekoué, en ces termes : " Nous sommes très honorés d'avoir pu avoir la participation de tant de délégations de haut niveau. Vous avez fait de ce forum un succès et nous comptons sur votre détermination pour que les résolutions issues de ce forum servent à une meilleure mise en œuvre de l'AGOA ".

Le Forum était ainsi une bonne opportunité pour faire

le point sur les relations commerciales USA-Afrique et discuter de leur évolution dans un environnement économique en constante mutation.

Relevant que les échanges commerciaux entre les États-Unis et le continent africain étaient encore faibles malgré un léger bond en 2016 (les importations totales de l'AGOA, y compris les GSP (système généralisé de préférences) ont augmenté de 13 % pour atteindre les 9,4 milliards de dollars en 2016 ; les échanges hors pétrole au titre de l'AGOA ont bondi de plus de 300 % pour atteindre 4,2 milliards de dollars en 2016, contre 1,3 milliards de dollars en 2001), l'ambassadeur des USA au Togo, David Gilmour, a invité les 38 pays éligibles à l'AGOA, à mettre tout en œuvre pour profiter des avantages qu'offre cette loi afin de créer plus de richesses et promouvoir le développement.

D'ores et déjà, les regards sont tournés vers l'édition prochaine du forum qui se tiendra dans une ville américaine. Au terme de leurs travaux, les ministres du com-

merce des pays éligibles ont identifié des points clés sur lesquels ils devront insister dans l'optique du forum américain. La sauvegarde des politiques africaines, y compris dans l'industrialisation ; la réalisation par chaque pays de sa propre analyse du marché (produits et consultations auprès des parties prenantes afin que les secteurs à haut potentiel de l'AGOA puissent être ciblés) ; le besoin d'engager les institutions américaines (dialogue sur les politiques et identification sur les investissements complémentaires) ; la nécessité de cibler les goulots d'étranglement spécifiques pour attirer les entreprises vers les secteurs prioritaires ou encore la préparation du Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) pour aider à l'élaboration des stratégies, ont été ciblés, entre autres... Autant d'initiatives qui devront renforcer les liens commer-

ciaux entre l'Afrique subsaharienne et les USA.

Mais le Togo montre l'exemple à suivre en adoptant déjà un " plan d'action opérationnel " ambitieux qui a pour objectif de " faire du Togo un pays compétitif sur le marché américain en matière de commerce, contribuant ainsi de façon significative à la croissance durable de l'économie nationale ", a expliqué la ministre du Commerce.

Rappelons qu'à l'ouverture de ce forum le 08 août dernier, le chef du gouvernement togolais, Komi Selom Klassou, a relevé que le forum de Lomé représentait " un important jalon dans notre prise de conscience collective en vue de faire de la coopération une véritable voix de développement du continent et l'outil de notre prospérité partagée ".

JPB

FAIT DIVERS

IL VOLE A PLUS DE 80 ANS

On n'apprend pas au vieux singe à faire les grimaces. Il les connaît déjà. Et c'est devenu pour lui un réflexe. Quand on vole à 83 ans, c'est que la pratique est innée en la personne.

L'octogénaire a déchiré des emballages de viande et a mis leur contenu dans des sachets plastiques avant de les placer discrètement dans son sac. Il avait totalement ignoré l'existence des vigiles présents sur les lieux. Ce triste et regrettable événement s'est déroulé dans le supermarché de la ville de Kpalimé le 17 juin 2017.

Convoqué au commissariat de police de ladite ville, l'octogénaire, le Papi, comme on aime l'appeler, s'en est tiré avec un simple rappel à la loi avec une obligation à lui faite de rembourser le montant du "butin" au gérant du supermarché, soit la somme de 13 000 F CFA.

Pour sa défense, le " vieux clou " a expliqué à l'officier de police que c'était la première fois qu'il volait. L'officier ne l'a certainement pas cru mais a eu pitié de lui. En décidant de le laisser partir, il a tenu à rappeler à ses parents que s'il récidivait, il n'aurait plus cette chance. Il le mettrait " au gnouf ".

B.TALOM

Réformes politiques :

La Commission de réflexion en tournée d'écoute

Suite de la page 3

qu'on revoie le mandat présidentiel à cinq (05) ans renouvelable une seule fois ", a souligné un participant dans la Kozah...

A Sokodé, la rencontre avec les populations s'est achevée à queue de poisson à cause de l'agitation de groupuscules qui ont réussi à faire capoter la rencontre.

Bien d'autres sujets non moins importants tels le manque d'infrastructures sanitaires, l'impunité, les problèmes de la chefferie traditionnelle, le problème foncier, les dysfonctionne-

ments de la Justice, la mauvaise gouvernance des ressources de l'Etat, ont été abordés par les populations.

Même si l'exercice a été laborieux par endroit avec des populations réfractaires, notamment à Atakpamé où des partisans d'un certain parti étaient venus simplement vomir leur bile, à Elavagnon par exemple, les populations ont tout simplement rejeté l'idée même des réformes, estimant que " Tout va bien chez nous et nous ne voulons rien changer ".

Mais pour la Commission,

cette démarche revêt d'une importance capitale car, souligne-t-elle, ses attentes sont comblées. " Vous allez être surpris de voir le travail qui va sortir. Vous allez vous retrouver là-dedans... Vous allez trouver tout le bon côté de 92, tout le bon côté de 2002, tout le bon côté de ce que la CVJR a recommandé... Nous sommes des personnes de foi. Nous croyons en Dieu. Nous avons des progénitures et nous ne voulons pas qu'elles soient doigtées demain ", a expliqué Awa Nana à Atakpamé.

JPB

Libre circulation en Afrique :

Une délégation de l'Observatoire Ouest Africain des Migrations chez Faure Gnassingbé

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, président en exercice de la CEDEAO, a reçu vendredi dernier en audience une délégation de l'Observatoire Ouest Africain des Migrations (OOAM) conduite par son Secrétaire Permanent, ABI Samir. Cette délégation voulait échanger avec le président en exercice de la CEDEAO sur les priorités à la tête de cette organisation, notamment en matière d'intégration régionale et de libre circulation des personnes et des biens.



Le Président Faure posant avec la délégation de l'OOAM

Passant en revue les premiers pas réussis du Président Faure Gnassingbé à la tête de l'organisation sous-régionale, ceci en quelques mois seulement, le Secrétaire Permanent de l'Observatoire a eu à féliciter le Chef de l'Etat pour sa récente décision de permettre l'ouverture 24h/24 de la frontière Togo-Ghana.

Cette décision, aux yeux de l'Observatoire, est un pas de plus vers une circulation fluide des personnes entre le Togo et le Ghana et comme un exemple de bonne pratique à suivre par tous les autres pays africains. Une chose que le Président Faure Gnassingbé regarde d'un bon œil car, l'ouverture permanente de cette frontière devrait marquer un accroissement des

échanges entre les deux pays, a-t-il souhaité avant d'exprimer sa préoccupation sur les obstacles qui handicapent le commerce transfrontalier entre les pays ouest africains, notamment la non possession de carte d'identité par de nombreux citoyens de la CEDEAO.

Sur cette question, la délégation de l'Observatoire a relevé les pratiques développées par certains pays ouest africains consistant à donner des laissez-passer de 72 heures aux citoyens de la CEDEAO ne disposant pas d'une carte d'identité, moyennant le paiement d'une taxe et donnant droit à une quittance. Cette pratique, relève l'Observatoire, assure ainsi un approvisionnement des caisses de ces Etats qui veillent ainsi à lutter contre la corruption et les tracasseries aux frontiè-

res. Les échanges se sont ainsi poursuivis sur la possibilité qu'un jour l'espace CEDEAO puisse réellement ressembler à l'espace Schengen avec la possibilité de circuler librement sans contrôle aux frontières. Tout en partageant ce souhait, le Président en exercice de la CEDEAO a évoqué les réticences des Etats à une ouverture complète des frontières face aux menaces sécuritaires.

L'autre sujet qui a également été au menu de cette rencontre, c'est la libre circulation, au niveau africain.

Pour l'Observatoire, la CEDEAO, particulièrement son Président en exercice, devrait jouer un rôle plus actif dans l'adoption prochaine d'un protocole sur la libre circulation par l'Union Africaine prévue en jan-

vier 2018.

En réponse à cette sollicitation, le Président en exercice de la CEDEAO a tenu à rassurer l'Observatoire sur l'intérêt que porte l'ensemble des Chefs d'Etat africains pour la libre circulation sur le continent. Il a cependant expliqué que l'agenda fort chargé des réunions lors des Assemblées de l'Union Africaine (UA) empêche parfois d'aller au fond des discussions sur le sujet. Le Président Faure a, en ce sens, salué les réformes proposées par le président rwandais, Paul Kagamé, qui permettraient d'alléger l'agenda des réunions de l'UA en vue de les rendre plus efficaces.

La délégation de l'Observatoire a exprimé le souhait que le Chef de l'Etat togolais puisse inviter ses pairs africains à emboîter le pas au Bénin qui a exempté de visas d'entrée ses ressortissants revenant au pays.

Le drame des migrants africains vers l'Europe via les routes de la Méditerranée a été aussi abordé lors des échanges. Pour la délégation de l'Observatoire, ce drame pourrait être évité si les populations africaines pouvaient bénéficier de facilités pour obtenir des visas dans leur mobilité vers l'Europe dans un esprit de réciprocité aux facilités dont profitent les Européens qui se ren-

dent en Afrique. Ainsi, dans l'optique de du prochain sommet Union Européenne-Union Africaine de novembre 2017 à Abidjan, l'Observatoire a sollicité le Président togolais pour être le porte parole de la jeunesse africaine auprès des partenaires européens afin que ceux-ci puissent revoir leur politique de délivrance de visas pour offrir des voies légales de migration aux africains.

Enfin, la délégation de l'Observatoire a remercié le Président en exercice de la CEDEAO pour la grande volonté dont il fait preuve depuis le début de son mandat pour faire avancer la cause de l'intégration régionale. Tout en se félicitant de la feuille de route dressée par la Président Togolais à la tête de la CEDEAO, l'Observatoire a émis le vœu que les quatre priorités définies puissent effectivement être réalisées d'ici la fin du mandat.

Le Président de la République togolaise, Président en exercice de la CEDEAO, a réaffirmé sa volonté de continuer le dialogue avec la société civile ouest africaine tout au long de son mandat à la présidence de la Communauté pour répondre à l'objectif de la CEDEAO des peuples qui est au centre de son agenda.

JPB

Libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO :

Le GF2D joue sa partition à travers la validation du rapport de l'étude sur les " pratiques anormales " aux postes frontaliers

Près de 40 ans après l'adoption du protocole sur la libre circulation des personnes et des biens aux postes frontaliers, des entraves subsistent dans la mise en œuvre de ce texte. La libre circulation des personnes et des biens entre les Etats-membres de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) n'est pas une réalité, malgré les efforts de certains pays comme le Togo.

Le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D) a décidé d'apporter sa contribution à la mise en œuvre de ce protocole afin de rendre effective la libre circulation. C'est dans cette optique qu'en partenariat avec l'Organisation internationale des migrations (OIM) et sur financement conjoint de la CEDEAO et de l'Union Européenne (UE), il a commandité une étude sur la mise en œuvre du protocole sur la libre circulation des personnes et des biens aux pos-

tes frontaliers Togo-Bénin, Togo-Ghana, Togo-Burkina

Le lundi 14 août 2017, cette étude a été validée à Lomé au cours d'un atelier ouvert par le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le Colonel YARK Damehame.

L'objectif de cette rencontre est de disposer d'un rapport consensuel de tous les acteurs intervenant sur les questions de migration et de développement à travers une libre circulation des personnes et des biens entre le Togo et les pays voisins.

Ces acteurs nationaux, notamment des représentants des services de l'immigration, de la police, de la douane, des syndicats de camionneurs, des associations de femmes commerçantes, des organisations de la société civile et des collectivités locales, ont pris part à cet atelier consacré à cette étude qui s'inscrit dans le cadre du projet " Promotion d'une citoyenneté communautaire à travers la sensibilisation sur la carte d'identité bio-



Photo de famille des participants à l'atelier

métrique et la lutte contre les tracasseries aux postes frontaliers du Togo".

L'enquête a été réalisée par le cabinet d'études, de recherches et d'ingénierie sociale (BERIS-Consulting) aux postes frontaliers limitrophes du Togo.

La collecte des données s'est déroulée du 25 juin au 15 juillet 2017 et a permis de toucher 288 usagers des frontières Togo-Bénin, Togo-Ghana et Togo-Burkina Faso. Il ressort, entre autres, que 64,6% des participants à l'étude disent que les frontières ne sont

pas des lieux de sécurité, 58,3% affirment avoir été victimes ou témoins de violences aux frontières et les femmes sont les plus exposées à l'exception de Cinkassé où la mission a enregistré 45,7% des hommes contre 38% des femmes.

Le rapport note également que les " pratiques anormales " à ces trois postes frontaliers sont des extorsions de fonds, des barrages illicites, des saisies de marchandises, des prélèvements illicites, des rackets systématiques, des retards dans le transport des

marchandises, des harcèlements de tout genre et parfois des violences physiques.

" La mission constate que le chemin vers l'instauration parfaite de la libre circulation des personnes et des biens tel que souhaité est encore long. Car dans la sous-région, les pays peinent à traduire dans les faits la question d'établissement du passeport de la CEDEAO qui reste un des outils essentiels dans la marche vers cet idéal communautaire. De plus, la méconnaissance de la part des acteurs communautaires du contenu du protocole relatif à la libre circulation des personnes et des biens constitue un obstacle à surmonter ", a déclaré le chef de mission des consultants, Dr. Kossi Sénamé Dodzi.

L'étude recommande aux différents acteurs l'organisation des sessions de formations techniques et administratives, ainsi que des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les droits et obli-

Deuxième édition du " Gaala Novissi Berlin-Brandenburg "

Un pari gagné

La deuxième édition du Gaala Novissi E.v initié par l'association des ressortissants togolais résidant à Berlin- Brandenburg (en Allemagne) en collaboration avec l'Ambassade d'Allemagne au Togo a tenue toutes ses promesses la semaine dernière au centre de formation Swallows.

Hélène, cette deuxième édition fait d'abord suite à la première qui a créé une émulation et un engouement au niveau des jeunes dans le domaine sportif. Ce tournoi vise à venir en aide aux jeunes togolais désœuvrés et à relever le niveau du football togolais devenu très bas depuis ces cinq dernières années. " Nous avons créé

de cette deuxième édition et à la qualité des différentes prestations des jeunes. " En terme d'objectifs, nous pouvons dire que cette rencontre a été un succès et nous pouvons exprimer une réelle satisfaction dans la mesure où le Fair-play a régné entre les joueurs qui se sont bien comportés. Nous avons également vu des jeunes talentueux qui, grâce à un

Il a de ce fait félicité le centre Swallows qui constitue un cadre de loisirs et d'éducation pour les enfants pour ces efforts. Il a réitéré au responsable de ce centre le soutien de l'Ambassade d'Allemagne.

Quant au premier responsable du centre Swallows M Kataka Hegra Florent, il a tenu à remercier les donateurs pour leurs gestes et leurs initiatives à l'endroit de sa structure et de la jeunesse togolaise. Il les a conviés à œuvrer davantage dans la promotion du football togolais. Pour finir il a exhorté les jeunes à saisir cette opportunité que leur offre l'association NOVISSI E.V. pour faire éclore leur talent.

Au total, six équipes dont deux féminines (Swallows Vs Amazone) et quatre masculines (Swallows Vs El Fuego

pour les U 15 et Swallows Vs GAK FC pour les U 17) ont participé à ce tournoi de football. Elles ont toutes été primées à la fin de la compétition. Pour les prochaines éditions l'association ambitionne étendre ses activités à l'intérieur du pays.

Rappelons que l'association Novissi E.v est créée en Allemagne à Berlin Brandenburg depuis février 2010. Elle a pour objectif d'assurer un mieux vivre aux Togolais résidant en Allemagne. Elle œuvre spécialement dans les domaines sanitaire, éducatif, sportif et humanitaire. Elle a été présentée officiellement le 08 Octobre 2016 à Burgerhaus am Schlaatz, Schilfhof 28, 14478 Postdam en Allemagne.

Espoir



Remise es récompenses aux jeunes en présence du président de la FTFT, le Col Guy Akpovy

Ce tournoi de football organisé à l'intention des jeunes de moins de 17ans et en mémoire de l'ancien footballeur Togolais, ancien capitaine des éperviers Salou Tadjou décédé il y a 10ans a connu la présence de l'Ambassadeur de l'Allemagne au Togo, Christophe Sanders, et du président de la Fédération Togolaise de Football (FTF) le Col Guy Akpovy .

Selon la présidente de l'association Novissi E.v Mme. Katakpaou-Touré Nassi

cette association apolitique en Allemagne pour pouvoir venir en aide au football togolais. C'est ainsi que nous avons pris l'engagement d'organiser ces genres de tournoi afin que nous, la diaspora, puissions contribuer d'une manière ou d'une autre au développement du sport en général et du football en particulier ", a-t-elle souligné.

Mme Katakpaou-Touré n'a pas manqué, à la fin du tournoi, de manifester sa satisfaction quant à la réussite

suivi, peuvent assumer la relève ", a-t-elle observé

Pour sa part, l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, M. Christophe Sanders, a salué l'initiative des Togolais résidant à Berlin-Brandenburg à l'endroit de leurs compatriotes. Il les encourage à œuvrer davantage dans ce sens. S'agissant de la compétition féminine à laquelle a assisté le diplomate allemand, ce dernier a été émerveillé de voir les filles jouer à un niveau très relevé.

Création d'une monnaie unique de la CEDEAO à l'orée 2020

L'échéance reportée de 7 à 10 ans

La vision des Etats membres de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) est de passer de la CEDEAO des nations à celle des peuples. Ce passage devrait être marqué par la création d'une monnaie unique de la Région en remplacement du franc CFA et d'autres monnaies coloniales.

Malheureusement, les Etats-membres de la CEDEAO devront encore attendre. Et pour cause : l'échéance de la monnaie unique a été reportée de 7 à 10 ans. Selon l'agence Ecofin, l'information a été donnée par le Président de la Commission de la Cedeao, Marcel de Souza, reçu en audience en début de semaine par le Président Mahamadou Issoufou du Niger.

" L'analyse des critères de convergence et de visibilité montre qu'on ne pourra pas aller à la monnaie unique à cette date ", a-t-il laissé enten-



Marcel de Souza (g) reçu en audience par le Président Mahamadou Issoufou (dt)

dre.

Le Président nigérien assure depuis 2013 la coordination de la coopération monétaire en vue de mettre en place une monnaie unique.

Il est prévu un sommet de la Cedeao en octobre prochain pour élucider le sujet et définir les dispositions à prendre. D'autres sujets ont également été au menu des discussions entre les deux officiels, notamment les problèmes sécuritaires dans la région, l'accord d'association signé sous réserve avec la Mauritanie, la semaine dernière, et la tenue

prochaine du sommet des Premières dames de la Cedeao, prévu en octobre à Niamey.

Les habitants des Etats membres de la CEDEAO espèrent l'avènement de cette monnaie communautaire. Du coup, le report de l'échéance de son avènement alimente déjà des débats. Il importe donc que tous les acteurs impliqués dans la matérialisation de cette volonté des chefs d'Etats et de Gouvernement s'investissent pour rendre effective cette monnaie.

Pierre A.

Santé

A la découverte du Code de la Santé du Togo (suite)

Nous entamons dans la présente parution le chapitre IV qui parle des mesures de salubrité publique.

Section 1 -Salubrité des immeubles

Article 49 : Lorsqu'un immeuble, achevé ou non, attenant ou non à la voie publique, constitue, soit par lui-même, soit par les conditions dans lesquelles il est occupé, un danger pour la santé des occupants ou des voisins, le maire ou, à défaut, l'autorité de tutelle, saisi par un rapport motivé de l'autorité sanitaire ou du bureau municipal d'hygiène concluant à l'insalubrité de tout ou partie de l'immeuble, est tenu de requérir l'avis du ministre chargé de la Santé qui doit se prononcer dans un délai de deux (02) mois sur :

1. la réalité et les causes de l'insalubrité ;
2. les mesures propres à y remédier.

Article 50 : Dans le cas où il aurait été conclu à la réalité de l'insalubrité et à l'impossibilité d'y remédier, le maire, ou à défaut, l'autorité de tutelle, est tenu dans un délai d'un (01) mois de prononcer, par arrêté, l'interdiction définitive d'habiter l'immeuble.

Ledit arrêté précise si l'interdiction définitive d'habiter est immédiate ou applicable au départ des occupants dans un délai déterminé.

Dans le cas où il aurait été conclu à la possibilité de remédier à l'insalubrité, le maire, ou à défaut, l'autorité de tutelle, est tenu dans un délai d'un (01) mois, de prescrire par arrêté les mesures appropriées, ainsi que le délai d'exécution. Il pourra être prononcé par l'autorité intéressée, l'interdiction temporaire d'habiter, laquelle prend

fin dès constatation de l'exécution de ces mesures par l'autorité sanitaire.

Article 51 : Les dépenses résultant de l'exécution des travaux prescrits par l'autorité sont garanties par un privilège sur les revenus de l'immeuble qui prend rang après les privilèges énoncés dans le code civil.

Article 52 : Pour tout occupant d'un immeuble déclaré insalubre pour lequel il aura été pris un arrêté d'interdiction provisoire ou définitive d'habiter et qui ne se sera pas conformé au dit arrêté, il sera prononcé une expulsion par ordonnance du juge des référés à la requête du maire ou de l'autorité de tutelle.

En cas d'urgence ou de péril grave, et après rapport de l'autorité sanitaire sur l'état de l'ouvrage, l'autorité visée à l'article 49 ci-dessus pourra exécuter d'office, aux frais du propriétaire, et éventuellement, du locataire qui n'auraient pas effectué dans le délai qui leur aura été imparti, les mesures indispensables à la salubrité publique.

L'application des dispositions du présent chapitre ne peut donner lieu en aucune façon à des dommages intérêts en faveur de l'occupant de la part de la puissance publique.

Article 53 : Toute infraction aux mesures prévues par la présente section est passible d'une peine d'emprisonnement de quinze (15) jours à trois (03) mois et d'une amende de cinquante mille (50 000) à deux cent mille (200 000) francs CFA ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de l'application des dispositions de code pénal.

A suivre...

Déjeuner de travail à l'intention du corps judiciaire du Togo: La CNSS pour une gestion efficace de sa mission

Un déjeuner de travail organisé par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a regroupé hier à Lomé, une soixantaine de participants au nombre desquels les magistrats du siège et du parquet des cours et tribunaux, les greffiers, les avocats conseil de la CNSS et les cadres du ministère du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et de la CNSS.

Il s'agit, pour les premiers responsables de cette structure d'échanger avec les participants sur la mise en œuvre de la loi portant code de sécurité sociale et du règlement des litiges qui naissent de cette mise en œuvre.

Il a été essentiellement question au cours de cette rencontre de : passer en revue le cadre juridique et institutionnel de la CNSS ; échanger sur les différentes prestations telles que prévues par le code de sécurité sociale et les conditionnalités de leur ouverture et conservation ; revisiter le cadre prévu pour la gestion du contentieux de la sécurité sociale ; partager la problématique de l'équilibre



La table d'honneur

et de la pérennité du régime général de sécurité sociale tel que géré par la CNSS.

Le déjeuner de travail s'inscrit dans la mission principale de la CNSS qui est de recouvrer les cotisations sociales, les gérer et de payer les prestations sociales prévues par le code de sécurité sociale ; une mission qui implique plusieurs parties prenantes, notamment les assurés, les employeurs et le corps judiciaire en ce qui concerne la gestion des différents litiges relatifs à la sécurité sociale.

Ainsi, pour une gestion efficace et satisfaisante de cette mission, la CNSS œuvre à ce que toutes les parties prenantes soient sensibilisées et informées en

matière de sécurité sociale. Pour cela, elle se doit de créer périodiquement des cadres d'échange d'informations relatives aux pratiques de sécurité sociale, à l'interprétation de certaines dispositions de la loi n°2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale.

Le président du Tribunal du travail, Guillaume Sanoka Tchiakoura, a salué cette initiative qui permet aux acteurs du règlement des conflits en matière de sécurité sociale, d'échanger et de parvenir avec la CNSS à une relecture commune des dispositions de cette loi. Selon lui, la loi n°2011-006 du 21 février 2011 portant code de sécurité sociale qui embrasse tous les domaines,

comme la plupart des lois, comporte des dispositions qui ne sont toujours pas d'interprétation ou de compréhension évidente univoque pour conduire à une saine et juste interprétation.

Dans son mot de bienvenue, la directrice générale de la CNSS, Mme Ingrid Awadé, a indiqué que pour toute institution de prévoyance sociale qui se veut performante, la communication a valeur de maillon essentiel et incontournable dans la chaîne de production et des prestations. La rencontre avec le corps judiciaire vise, selon elle, à " échanger sur la loi portant code de sécurité sociale, notamment sur le cadre juridique et institutionnel de la CNSS et les différentes prestations telles que prévues par le code de sécu-

rité sociale, ainsi que le cadre prévu pour la gestion du contentieux ".

Ouvrant les travaux, le ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Gilbert Bawara, a indiqué que " l'amélioration du bien-être en général et la sécurité sociale en particulier dépendent intrinsèquement de l'efficacité du recouvrement des cotisations sociales ". Pour lui, les parties prenantes doivent être sensibilisées et informées en matière de sécurité sociale, d'où la création de ces cadres d'échange d'informations relatives aux pratiques de sécurité sociale...

La CNSS est une personne morale de droit privé placée sous le contrôle de l'Etat.

Pierre Agbanda

Libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO :

Le GF2D joue sa partition à travers la validation du rapport de l'étude sur les " pratiques anormales " aux postes frontaliers

Suite de la page 5

gations des citoyens de la Communauté ; la prise de dispositions pour ratifier la convention des Nations Unies relative à la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles. Les parties prenantes sont également invitées à harmoniser la législation nationale conformément aux dispositions du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des personnes et des biens ; à organiser des contrôles visant à sanctionner les fonctionnaires indécents qui profitent de l'ignorance des populations pour organiser la corruption, les blocages et l'érection anarchique de barrières sur les routes.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a relevé que la volonté exprimée par les chefs d'Etat en 1979 en adoptant le protocole de la libre circulation des personnes " est battue en brèche au quotidien par les comportements déviants empreints de tracasseries, de rackets et d'humiliations infligés à nos populations de part et d'autre de nos frontières par les personnels de sécurité et des administrations des douanes qui y sont préposés".

Selon lui, le présent projet concourt à la réalisation de la feuille de route du président de la République, président

en exercice de la CEDEAO pour une meilleure mobilité des citoyens dans l'espace communautaire.

" Plus rien, ni silence, ni indifférence, ni peur ne doivent nous détourner de nos objectifs qui consistent à créer un environnement propice à la liberté de circulation et d'établissement dans notre espace. Soyons, chacun de son côté, des observateurs et sentinelles attentives de tout ce qui peut se révéler répréhensible au niveau de nos frontières", a martelé Yark Damehame.

La secrétaire générale du GF2D, Mme Michèle Nousseoessi Aguey, a, pour sa part, déploré que "près de 40 ans après l'adoption du protocole de la libre circulation des personnes, les études et tendances montrent que ce protocole et ses directives additionnelles ne sont pas effectifs et restent méconnus des populations ". Des défis restent à relever et le plus important pour elle, " est de voir les citoyens et citoyennes jouir de la liberté de circuler et des droits connexes qui leur sont reconnus". Le GF2D, a-t-elle rassuré, est disposé à appuyer les efforts du gouvernement à travers d'autres activités pour atteindre l'objectif fixé.

Pierre Agbanda

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

~~18%~~

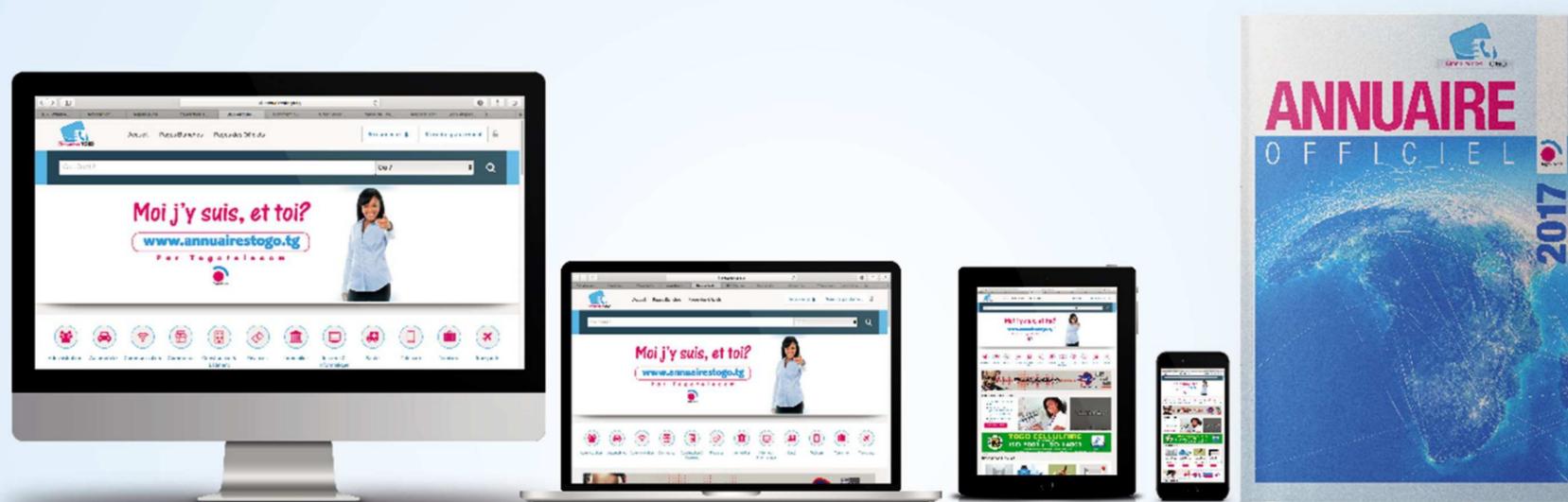
10%

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



www.annuairestogo.tg



**Nous sommes l'outil
qu'il vous manque.**



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact